

19 Octobre 1993

SECRET N° 93-498du/MFPRA .DGFP.DGCA.SAV.
portant promotion au titre de l'année 1989
des Professeurs Certifiés d'Education Physique
et Sportive des cadres de la catégorie A, hié-
rarchie I des Services Sociaux Enseignement
(Jeunesse et Sports) / KISSANGOU-MBOUJOU Jean

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT.

(/ISAS:

(/u la Constitution du ~~15 Mars 1992~~ ;

(/u la Loi n° 021/89 du 14 Novembre 1989 portant Refonte du
statut Général de la Fonction Publique ;

(/u le décr. N° 93/345 du 23 Juin 1993 portant nomination
du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

D.G.B:

(/u le Décret n° 62/130/MF du 9 Mai 1962 fixant le régime des
rémunérations des fonctionnaires ;

(/u le Décret n° 62/198/FP du 5 Juillet 1962 relatif à la no-
mination et à la révocation des fonctionnaires des cadres de la ca-
tégorie A, hiérarchie I ;

(/u le Décret n° 65/170/FP.BE du 25 Juin 1965 réglementant
l'avancement des fonctionnaires ;

(/u le Décret n° 74/454 du 17 Décembre 1974 modifiant le ta-
bleau hiérarchique des cadres A, B, C et D de l'Enseignement (Jeunesse
et Sports), abrogeant et remplaçant les dispositions des articles 1,
2, 3, 5, 10, 13, 14, 15, 18, 19 et 20 du Décret n° 63/79 du 26 Mars 1963 por-
tant statut commun des cadres de l'Enseignement (Jeunesse et Sports) ;

D.G.C.F:

(/u le Décret n° 74/470 du 31 Décembre 1974 abrogeant et rem-
plaçant les dispositions du Décret n° 62/196/FP du 5 Juillet 1962
fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires ;

(/u le Décret n° 74/470 du 31 Décembre 1974 portant nomination des
Membres du Gouvernement

(/u le Décret n° 85/260 du 5 Mars 1985 portant organisation
des intérimaires des Ministères ;

(/u le Décret n° 85/260 du 5 Mars 1985 déterminant le circuit
d'approbation des actes relatifs aux intégrations, avancements et
révisions des situations administratives ;

(/u le Décret n° 90/726 du 14 Novembre 1990 portant déblocage
des effets financiers des avancements et des révisions des situa-
tions administratives ;

(/u l'Arrêté n° 2087/FP du 21 Juin 1958 fixant le règlement
sur le solde des fonctionnaires ;

(/u le Décret n° 93-497/MFPRA .DGFP.DGCA.SAV du 19 -

Octobre 1993 portant inscription au tableau d'avancement au titre
de l'année 1989, des Professeurs Certifiés d'Education Physique et
Sportive des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services So-
ciaux Enseignement (Jeunesse et Sports),

SECRET :

ARTICLE 1ER. - Sont promus au 4^e échelon de leur grade indice 1110 au titre de l'année 1989, Les Professeurs Certifiés d'Education Physique et Sportive des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Sociaux Enseignement (Jeunesse et Sports) dont les noms suivent : ACC - Néant.

- KISSANGOU-ABOUTOU (Jean) (pc du 01.10.1989) DRS-B/ville
- MESSINGAMAMA Jonathan (pc du 28.09.1989) -" -"
- KIHOUNGOU Albert (pc du 01.10.1989) -" -"
- MOUANZA Ambroise (pc du 27.09.1989) DGS-B/ville
- NGOMA-MAYEBA Maurice (pc du 03.10.1989) -" -"
- KONDOSS Jean Baptiste (pc du 01.04.1989) DRS-POOL

ARTICLE 2ER. - Le présent décret qui prendra effet du point de vue de l'ancienneté pour compter des dates ci-dessus indiquées et de la solde pour compter du 1er Novembre 1990 sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République du Congo et communiqué partout où besoin sera./-

Brazzaville, le 19 Octobre 1993

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,

Le Ministre de la Fonction
Publique et des Réformes
Administratives,

-Général Jacques Joachim YHOMBI OPANGO.-

Jean Prosper KOYO .-

AMPLIATIONS :

- JORC 3
- MJS 1
- DGFP/DGCA 3
- BST/DGFP 1
- DGE 2
- DGCN 2
- DGS 1
- DAAP/SPORTS 6
- INTERESSES 08
- DOSSIER 18
- SGG/PC 3./